

Règlement championnat départemental CSO Club/Poney 2025

Ce concours est ouvert à tous mais seuls les cavaliers du département des Pyrénées-Orientales à jour de leur licence FFE 2025 peuvent prétendre au classement du championnat. Il se déroule à Bages Equitation sur deux journées les **26 & 27 Avril 2025**.

Indice, Division, conditions de participation des cavaliers

Un cavalier peut participer à plusieurs épreuves mais ne peut courir le championnat que dans un seul indice et une seule division.

- Pour prétendre au classement du championnat le même couple doit impérativement participer aux deux épreuves du même indice et division.
- Un cavalier engagé en division Poney et en division Club doit choisir dans laquelle il court le championnat.
- Un cavalier engagé dans deux indices différents doit choisir dans lequel il court le championnat.
- Un cavalier engagé deux fois dans la même épreuve doit déclarer avec quelle monture il court le championnat.

Pour les trois points précédents, la déclaration de participation par cavalier concernant la division, l'indice et la monture, doit impérativement être transmise par le club engageur sous forme de liste par mail au CDE 66 à l'adresse suivante cde66@ffe.com au plus tard le Mercredi 23 Avril 2025 à Minuit.

Engagements

Deux engagements au tarif de 20€ chacun sont nécessaires pour concourir pour le championnat, une épreuve le samedi, une épreuve le dimanche, se reporter au paragraphe "Epreuves et barèmes". Clôture le 21 Avril à minuit. **Il ne peut pas y avoir d'engagement terrain pour ceux qui souhaitent courir le championnat. Les changements de cavalier où de monture post clôture ne pourront pas prétendre au classement du championnat.**

Épreuves et barèmes

Club 4 - Club 3 - Club 2 - Club 1 - Club élite / Poney 4 - Poney 3 - Poney 2 - Poney 1 - Poney élite

L'ordre des épreuves est laissé au bon sens de l'organisateur. **Pas d'autre épreuves sur la Duc.**

Épreuves:

- **Indice 4** : 1er jour au barème A au chrono – 2ème jour au barème A à temps différé (Ss chrono/A chrono)
 - **Poney** : engager P4v le samedi et P4gp le dimanche – **Club** : engager CL4v le samedi et CL4gp le dimanche
- **Indice 3** : 1er jour au barème A au chrono – 2ème jour au barème A à temps différé (Ss chrono/A chrono)
 - **Poney** : engager P3v le samedi et P3gp le dimanche – **Club** : engager CL3v le samedi et CL3gp le dimanche
- **Indice 2** : 1er jour au barème A au chrono – 2ème jour au barème A à temps différé (Ss chrono/A chrono)
 - **Poney** : engager P2v le samedi et P2gp le dimanche – **Club** : engager CL2v le samedi et CL2gp le dimanche
- **Indice 1** : 1er jour au barème A au chrono – 2ème jour au barème A à temps différé (Ss Chrono/A chrono)
 - **Poney** : engager P1v le samedi et P1gp le dimanche – **Club** : engager CL1v le samedi et CL1gp le dimanche
- **Indice Élite** : 1er jour au barème A au chrono – 2ème jour épreuve en deux manches – 1ère manche au barème A sans chrono et deuxième manche au barème A au chronomètre sans barrage. Les concurrents éliminés en première manche ne repartent pas dans la deuxième manche.
 - **Poney** : engager PEv le samedi et PEGp le dimanche – **Club** : engager CLEv le samedi et CLEgp le dimanche

Classement et remise des prix

Classement final des indices 4-3-2-1-Elite: Le cavalier totalisant le moins de points en piste à l'issue des deux épreuves de l'indice et de la division qu'il a choisi remporte le championnat correspondant, **en cas d'égalité de points à l'issue des deux épreuves c'est le chronomètre, à savoir le meilleur temps qui départagera les concurrents de la façon suivante : addition du temps de l'épreuve vitesse plus temps de la deuxième partie du barème A à temps différé pour les indices 4,3,2,1, pour les Elites addition du temps de l'épreuve vitesse plus temps de la deuxième manche au barème A chrono.**

Il est bien évident que seul les cavaliers du département peuvent prétendre au podium du championnat, si un cavalier hors département est intercalé dans le classement d'une épreuve il sera retiré du classement championnat. Le même principe sera appliqué dans le cas où un cavalier est classé avec plusieurs montures où s'il est hors championnat.

L'organisateur récompense les épreuves les deux jours pour les indices 4-3-2-1 et élite, le CDE récompense les trois premiers du championnat pour les indices 4-3-2-1 et élite .

Ce règlement est publié sur le site du CDE www.cde66.fr et sera affiché au paddock.

Tout cavalier qui s'engage doit en prendre connaissance.

Tout litige éventuel relève de la compétence du CDE66.